

COMMUNAUTE DE COMMUNES « MORET SEINE & LOING » - 77250
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° : 2022.77

Date de convocation : 15 mars 2022

Date d'affichage : 16 mars 2022

L'an deux mille vingt deux

Le vingt-et-un mars à 20 h 10

Nombre de Conseillers

En exercice : 50

Présents : 37

Votants : 48

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Légalement convoqué, s'est réuni à
la salle des fêtes à Paley**

OBJET : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERNE DES MARCHES PUBLICS

ÉTAIENT PRÉSENTS :

CHAMPAGNE SUR SEINE : M. GONORD, Mme SCHNEIDER, M. KERIGER, Mme BAYE, M. GIRY, Mme ROUZAUD,
FLAGY : Mme TISSIER

LA GENEVRAYE : Mme PERINI

MONTIGNY SUR LOING : Mme MONCHECOURT, Mme JACQUENET

MORET-LOING-ET-ORVANNE : M ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, M. BODIER,
M. POUILLIER, Mme SOUCHARD, Mme GRAU, M. ATLAN, M. SEPTIERS

NANTEAU SUR LUNAIN : M. GUIMARD

NONVILLE : M. BELLIOU

PALEY : M. COCHIN

SAINT MAMMES : M. SURIER, Mme PIAT, M. PERRIN, M. BRUMENT

THOMERY : M. MICHEL, M. TROUBAT

TREUZY LEVELAY : Mme PILLOT

VERNOU LA CELLE SUR SEINE : M. MOMON, Mme DARGNAT

VILLECERF : M. DEYSSON

VILLEMARECHAL : Mme KLEIN, M. GOISET

VILLEMER : M. BEAUFRETON

VILLE SAINT JACQUES : M. DUCHATEAU

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS

CHAMPAGNE SUR SEINE : Mme AUFILS représentée par Mme MONCHECOURT

DORMELLES : M. LARGILLIERE représenté par M. DEYSSON

MONTIGNY SUR LOING : M. CORBEL représenté par Mme MONCHECOURT

MORET-LOING-ET-ORVANNE : Mme SAVAL-BONET représentée par M. ATLAN

Mme EYRIGNOUX représentée par M. BODIER

Mme DUMAS PRIMBAULT représentée par Mme GAUDIN

M. LIMOGES représenté par M. SEPTIERS

Mme THALAMY représentée par M. SEPTIERS

REMAUVILLE : Mme PENIFAURE représentée par M. GUIMARD

THOMERY : Mme VANNEAU représentée par M. TROUBAT

VERNOU LA CELLE SUR SEINE : M. BEUDAERT représenté par M. MOMON

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS

MORET-LOING-ET-ORVANNE : Mme EPIKMEN

THOMERY : Mme PATTYN

Mme MONCHECOURT a été désignée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 25/03/2022

Reçu en préfecture le 25/03/2022

Affiché le

ID : 077-247700032-20220321-202277-DE

Envoyé en préfecture le 25/03/2022

Reçu en préfecture le 25/03/2022

Affiché le

ID : 077-247700032-20220321-202277-DE

Délibération n° 2022.77

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2020.209 du 15 octobre 2020 portant modification du règlement interne des marchés publics,

Vu le règlement interne des marchés publics de la communauté de communes Moret Seine et Loing annexé,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 11 mars 2021,

Considérant ce qui suit :

De nouveaux seuils des procédures formalisées des marchés publics sont entrés en vigueur au 1er janvier 2022 et impliquent de mettre jour le règlement interne des marchés publics de Moret Seine et Loing.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE :

- **D'annuler et remplacer la délibération n°2020.209 du 15 octobre 2020 portant modification du règlement interne des marchés publics.**
- **D'approuver le règlement interne des marchés publics de la communauté de communes Moret Seine et Loing mis à jour et annexé à la présente délibération.**

Fait et délibéré les jour, mois, et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

A Moret-Loing-et-Orvanne, le 22 mars 2022

LE PRÉSIDENT

P. SEPTIERS